



**Noble —
Contrée**
COMMUNE

Noble-Contrée – 4 août 2022

A tous nos citoyens de Noble-Contrée

Traité par

Stéphane Ganzer, Président

027 564 63 00

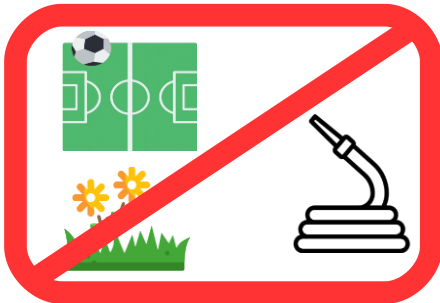
Concerne

Alerte sécheresse et pénurie d'eau - nouveau renforcement des mesures

Mesdames, Messieurs,

La situation ne se détend pas et notre commune continue à subir une importante pénurie d'eau ainsi qu'un très fort danger d'incendie en raison de la sécheresse qui sévit.

La commune renforce dès à présent les mesures de restriction afin de préserver au maximum nos ressources en eau. Par rapport aux mesures communiquées le 20 juillet dernier, nous sommes dans l'obligation de réduire la période autorisée pour l'arrosage à l'eau d'irrigation :



Arrosage autorisé à l'eau d'irrigation de 20h à minuit

(et non plus jusqu'à 9h) dans la limite disponible, y compris pour les surfaces agricoles et viticoles.

L'arrosage à l'eau potable reste interdit pour tout espace vert extérieur, pour tous les ménages disposant d'un raccordement au réseau d'irrigation.

Des contrôles seront effectués par notre police et les contrevenants éventuels seront amendés.

Nous vous remercions de votre collaboration active et espérons que cette nouvelle mesure permettra d'éviter de passer à un degré supérieur de restrictions.

Tout en vous assurant du plein engagement de nos services communaux et en vous remerciant pour votre soutien, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Stéphane Ganzer

Président

Samuel Favre

Secrétaire communal